Public

- Personnel intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés en tant que conducteur d'engin.

Prérequis

- Aucun

Modalités d'admission

- Aucune

Durée

- Sans objet

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel.
- En langue française

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
- Des intervenants qualifiés possédant une expérience approfondie des travaux sur chantier

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

PREPARATION ET PRESENTATION A L'EXAMEN d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR – Opérateur

(Module optionnel CACES R482 - R486 – R490)

Objectifs généraux

- Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement.
- Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité.
- Valider les connaissances

Les plus de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active sur l'activité réelle des travaux à proximité de réseaux
- Remise d'un support complet dans un format poche permettant d'être porté facilement dans sa tenue de travail

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen final sous forme de QCM

Validation

- Attestation de compétences AIPR Opérateur
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- Code RS : Sans objet
- Code Certif Info : 85567

Agrément

- Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	/

- Vérification du respect des prérequis
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Préparation à l'examen autorisation d'intervention à proximité des réseaux - AIPR - Opérateur**	/

- Réglementation et acteurs de la réforme anti-endommagement
  - Réglementation : Réforme anti-endommagement –Guide d'application de la réglementation –Sanctions administratives
  - Rôle de chaque acteur : Quelques définitions – En amont des travaux – Pendant les travaux
- Identification de l'environnement d'un chantier
  - Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître : Réseaux sensibles – Réseaux non sensibles – Règles de pose – Grillages avertisseurs –Classes de précision
  - Différentes techniques de travail : Techniques à ciel ouvert – Techniques sans tranchée – Techniques douce de découverte du réseau
  - Outils de la prévention des accidents : Protections collectives –Protections individuelles
- Application des procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux
  - Marquage-piquetage
  - Investigations Complémentaires (IC) : Principe –Méthodes non intrusives – Méthodes intrusives
  - Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement – Imprécision des techniques – Adéquation des matériels
  - Mesures de prévention : Être acteur de la prévention –Règle des 4A –Constat contradictoire d'arrêt ou de sursis –Constat contradictoire de dommage

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation individualisée

Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Valider les connaissances**	/

- Exercice préparatoire sous forme d'un examen blanc avec correction commune
- QCM d'évaluation finale pour l'obtention de l'attestation de compétences

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia avec un poste informatique connecté à internet par stagiaire
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Bilan et synthèse de la formation**	/

- Bilan
- Synthèse
- Evaluation de satisfaction

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.